

Dossier toutes infos.

Table des matières

1.	Comment trouver ou calculer le Quotient familial (QF) (Ttes sections)...	2
2.	Modalités 2026 concernant les certificats médicaux et questionnaires de santé (Toutes Sections Sportives fédérées ou non).	3
3.	Le Pass'Sport du gouvernement (14-17 ans - Sections sportives fédérées)	4
	ATTENTION. EVOLUTION DU DISPOSITIF	
5.	Les séances de découverte : le TIPO (Sections UFOLEP)	5
6.	Quand exiger le dossier d'adhésion complet et faire la saisie sur Affiligue (Toutes sections).....	6
7.	Comment et à qui remettre l'argent de vos encaissements. (Toutes sections).....	6
8.	Quelles pièces dans le dossier d'inscription (Toutes sections)?	7

1. Comment trouver ou calculer le Quotient familial (QF) (Toutes sections)

- Si votre adhérent a un compte à la CAF et il peut, par Internet notamment, obtenir une attestation de QF. Il vous présentera cette attestation qui doit dater de moins de six mois.
- Si votre adhérent n'a plus de contact avec la CAF, il doit vous présenter son dernier avis d'imposition (sur l'année civile précédant l'inscription) qui indique le Revenu fiscal de référence et le nombre de parts du foyer fiscal. (ex : En septembre 2026 → " Avis d'impôt 2026 sur les revenus 2025").
 - **Le calcul du QF se fait de la façon suivante :**

Revenu fiscal de référence, divisé par le nombre de parts, divisé par 12.

- Si le cas est particulier et difficile à régler, la personne habilitée à trancher est :

Carole MORISSEAU : treso.adj.alct@amicale-mcanonnet.org

- *L'adhérent peut refuser de vous indiquer son QF ou de vous montrer son avis d'imposition ; c'est son droit. Ce refus suppose alors qu'il accepte de payer le tarif le plus haut.*

- **Comment déterminer la tranche qui correspond à l'adhérent.**

- Consulter la grille des tarifs sections. Chaque "tranche" correspond à un intervalle entre deux valeurs de "Quotient familial".

Exemples pour un QF de 1040 → Tranche 4.

1	QF inf et = à 559
2	QF 560 à 759
3	QF 760 à 959
4	QF 960 à 1159
5	QF 1160 à 1359
6	QF 1360 à 1569
7	QF 1570 à 1759
8	QF 1760 et plus

2. Modalités 2026 concernant les certificats médicaux et questionnaires de santé (Toutes Sections Sportives fédérées ou non).

Conformément à la nouvelle législation sur les certificats médicaux, l'Amicale Laïque applique désormais les règles suivantes qui sont celles de l'UFOLEP.

- **Aucun certificat médical n'est exigé de façon systématique pour les sections qui existent à l'ALCT.**
- En revanche, chaque adhérent, adulte ou mineur doit remplir **un questionnaire de santé chaque année**. L'adhérent porte la responsabilité des réponses qu'il y porte.
 - **S'il répond NON** à toutes les questions, il coche la case "J'ai rempli un questionnaire de santé et j'atteste avoir répondu par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé" au verso de sa demande ou de son renouvellement de licence UFOLEP. Il garde le questionnaire de santé.
 - **S'il répond OUI** à une question ou plus, il ne coche pas la case et doit consulter un médecin pour obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de tel ou tel sport (en précisant, le cas échéant, "y compris la pratique en compétition"). Le référent de section ne pourra finaliser l'inscription sur Ligu'Asso qu'à réception du certificat médical, qu'il conservera ou remettra pour stockage à Jean-Michel.
- **En cas d'accident durant la saison**, même minime, il est fortement conseillé de faire une déclaration d'accident auprès d'AXA par l'intermédiaire du courtier MARSH. Pour cela rapprochez-vous de Carole qui en gardera aussi la trace.
- **Ne pas oublier de cocher la case adéquate sur les formulaires d'inscription UFOLEP.**

- **C'est QUOI ? C'est une aide destinée à favoriser le sport notamment chez les ados dont la famille est éligible à l'allocation de rentrée scolaire.** Pour mieux cibler les publics, il évolue cette année....

Il sera ouvert aux :

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH) ;
- Étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans, étudiants percevant une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2025- 2026.

Pour augmenter l'effet incitatif de cette aide, son montant passe de 50 à 70 euros.

- **COMMENT faire :** Les familles concernées par le Pass'Sport vont recevoir fin août un courrier ou un mail de la CAF précisant qu'elles peuvent bénéficier de cette réduction et comportant un numéro spécial pour l'enfant et/ou un QRcode

Les référents de sections

- appliquent la réduction de 70€ (pas de découpage possible. Les 70€ sont forfaitaires et retenus même si la cotisation n'atteint pas cette sommes)
- copient ou transfèrent par mail à Françoise l'attestation qui comporte un numéro.

L'attestation portant le numéro attribué au jeune est indispensable à l'Amicale Laïque pour qu'elle puisse le reporter sur Ligu'Asso et se faire rembourser.

3. Les séances de découverte : le TIPO (Sections UFOLEP)

Les nouvelles conditions d'assurances permettent d'accueillir des personnes pour un essai ou une séance de découverte de l'activité durant toute l'année (avant, c'était seulement en septembre et juin).

Elles couvrent également la participation occasionnelle de non adhérents, pour une rencontre amicale, par exemple.

En revanche, vous devez remplir à chaque fois, dès septembre, un bordereau pour lister ces non adhérents. En abrégé, on le nomme TIPO.

Le mieux, à chaque fois, est de conserver le bordereau renseigné jusqu'à la fin de l'année.

(Pas de nouveau document. On continue à utiliser l'ancien)

Participants TIPO



Du 1er septembre au 31 août
2024/2025

No Affiliation 044037001

Nom de l'action Amicale laïque de Château-Thébaud. Séances de découverte

Periode où se déroule l'action du au

Lieu

Détaillez précisément la liste des activités pratiquées dans le cadre des dispositifs fédéraux Ufolep

☐ AMR (A Mon Rythme)

☐ Cités Educatives

☐ Engagé.e

☐ Parcours Coordonné

☐ Primo Sport

☐ Séjours Socio Sportifs

☐ Société en Mouvement

☐ Toutes Sportives

☐ Ufo3S

☐ Ufogames

☐ Ufolep Playa tour

☐ Ufostreet

☒ Autres

Les listes doivent être transmises au comité UFOLEP pour enregistrement sous format papier ou Excel. Une déclaration par internet est également possible par affiliation.org. Pour plus d'informations, contactez votre comité départemental. Si la personne mentionne son email, elle autorise l'Ufolep à l'enregistrer pour recevoir des informations sur l'Ufolep ainsi que 5 exemplaires numériques de la revue «Enjeu, une autre idée du sport».

Fédération sportive de



la ligue de l'enseignement
un sport par tous les moyens

Vision 29-05-2024

4. Quand exiger le dossier d'adhésion complet et faire la saisie sur Affiligue (Toutes sections)

- Après une ou deux séances d'essai éventuelles, l'adhérent doit remettre au référent de section l'ensemble de son dossier d'inscription y compris son règlement. **Il ne peut être admis dans la section – surtout s'il s'agit d'une section sportive - qu'une fois son dossier complet remis au référent.**

Référents de section, soyez vigilants : vous engagez votre responsabilité en acceptant une personne qui n'est pas "en règle".

- La saisie sur **Ligu'Asso est essentielle : elle conditionne l'assurance de l'adhérent.** Elle doit être faite dans les jours qui suivent la réception du dossier d'inscription, sans attendre que tous les adhérents soient à jour.

Si vous avez trop peu de temps à consacrer à la saisie sur Affiligue ou si vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil, déchargez-vous de cette tâche en remettant vos dossiers d'adhésion à Françoise. (C'est mieux que d'attendre d'avoir le temps !)

- **UFOLEP : Demandez bien à ce que la validation soit faite PAR LA FEDE.**

5. Comment et à qui remettre l'argent de vos encaissements. (Toutes sections).

- Les cotisations peuvent être payées en liquide, par chèque, en utilisant le Pass'Sport plus un complément, ou en chèques vacances.
- Le référent de section remplit obligatoirement le **Bordereau des paiements (de préférence Fichier Excel/Calc)**, de façon aussi complète que possible et le joint aux chèques, etc.

ATTENTION Carole a demandé quelques modifications. Utilisez bien cette dernière version.

- **Il remet le bordereau et les règlements directement à Carole, s'il a fait la saisie Ligu'Asso.** Sinon, il donne les règlements avec les dossiers d'inscription à Françoise.

6. Quelles pièces dans le dossier d'inscription ?

- Vous trouverez EN SEPTEMBRE sur le blog en téléchargement l'ensemble des documents utiles à chaque type de section sous l'appellation : "Documents pour inscription ..." ...

Documents perso. à posséder par tous les référents de section

- Le dossier "Toutes infos" (vous y trouverez toutes les infos utiles)
- La Fiche Tarifs ALCT 2026-2027
- Le bordereau des paiements (pdf ou Excel)
- L'attestation de paiement et d'activité à donner à l'adhérent pour justifier de son règlement
- Le TIPO pour les séances de découverte (UFOLEP)
- Le Flyer "Mieux nous connaître" vous sera remis le jour du forum. A distribuer largement, à tout le monde car c'est notre carte de visite.

Documents à faire remplir ou à remettre aux adhérents		
Sections culturelles	Sections sportives non UFOLEP	Sections sportives UFOLEP
Votre règlement interne (talon à récupérer pour nouveaux Inscrits)	Votre règlement interne (talon à récupérer pour nouveaux Inscrits)	Votre règlement interne (talon à récupérer pour nouveaux Inscrits)
	Questionnaire de santé (adulte ou mineur)	Questionnaire de santé (adulte ou mineur)
La fiche : <u>Demande adhésion ...et culturelle</u>	La fiche : <u>Demande adhésion Sport non UFOLEP et</u>	Demande licence UFOLEP (ou fiche préremplie pour un renouvellement→ Jean Mi)
L'attestation d'activité et de paiement que vous aurez remplie	L'attestation d'activité et de paiement que vous aurez remplie	L'attestation d'activité et de paiement que vous aurez remplie